



30 juin 2026 -11:09

Appartient à [Conseil des ministres du 26 juin 2026](#)

Dispositions diverses relatives à l'évaluation des magistrats et des chefs de corps

Sur proposition de la ministre de la Justice Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant dispositions diverses relatives à l'évaluation des magistrats et des chefs de corps.

L'avant-projet modifie en premier lieu quelques dispositions du Code judiciaire en lien avec l'évaluation périodique des magistrats ainsi que l'évaluation des magistrats titulaires de mandats adjoints et de mandats spécifiques.

Par ailleurs, l'avant-projet modifie les dispositions relatives à l'évaluation des chefs de corps et au renouvellement du mandat de chef de corps.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de la Justice, chargée de la Mer
du Nord
FINTO
Boulevard du Jardin Botanique 50/65 - 6ème étage
1000 Bruxelles
Belgique
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck
Porte-parole
press@verlinden.belgium.be

